

Charte COVID de l'EVENT TRAIL de ROYAT

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement, en tant qu'athlète de l'évènement, je m'engage à :

- Avoir le Pass sanitaire à jour ou posséder un test PCR négatif de moins de 72 heures.
- Respecter les gestes barrières en vigueur lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- Respecter strictement le règlement de la compétition et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - Porter un masque dès mon arrivée, que je garde sur moi pendant la course et remets à la fin de la course.
 - Ne pas cracher au sol.
 - Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle.
- Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- Ne pas participer à la compétition si je présente des symptômes de la COVID-19 depuis moins de 14 jours.
- Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent COVID-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

Signature :